Brief Nr. 122

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Neues Berner Taschenbuch**

Band (Jahr): **14 (1908)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

execration. Tout cela passe l'imagination. Ce qu'il y a de plus mauvaix pour moi, c'est que la plus modeste defense seroit la satire la plus amère. Comment ai-je à me conduire Monsieur dans une affaire aussi epineuse? J'ai attaqué si vous voulés par une plaisanterie la populace Bernoise et par une autre le beau monde: tout ce qu'on m'impute de plus est faux; valoit-il la peine pour cela à me menacer de je ne scais combien de maux?

Je ne conçois pas comment après vos satires de jadis vous avés pu vivre à Berne sans avoir été menacé cent fois de l'assassinat.

Brugg ce 1 Avril 1758.

Zimmermann.

122.

(Bern Bd. 51, Nr. 12).

Je ne connois ni M. Mutach ni M. Fischer, et je ne saurais comment m'adresser à eux. On m'a recommandé à M. Hackbrett, il a repondu à mon grand etonnement qu'il avoit entendu dire du bien de moi. Je pense qu'il ne convient pas de le presser trop. A moins que M. Roht ne me joue par principe de misanthropie quelque mauvaix tour, M. Hackbrett sera bien à gagner quand il verra les choses de près. On dit que les affaires de M. T. vont fort mal, je n'en suis pas extremement surpris quoique j'en sois bien faché pour lui.

J'ai fait hier une nouvelle esquisse de votre vie, elle est un peu plus longue. Je la laisserai reposer pendant quelque tems, et ensuite j'aurois l'honneur de vous l'envoyer pour la corriger. Si Herrliberger malgré tout ce qu'il en dit, la donne

cette année, il sera bien expeditif. Permettés-moi que je vous dise une chose. J'ai souvent entendu à des seigneurs du 200 vous faire un certain reproche, et je scai qu'on le repete sans cesse à Berne auquel je voudrois pouvoir repondre dans ce petit Eloge. Vous êtes Patriote et par là vos sentimens se trouvent souvent en opposition avec ceux des personnes qui ont le pouvoir et le credit. Savés-vous de quoi qu'on s'avise pour deprimer ce que vous faites pour le bien de la Patrie? Je l'ai encore entendu nouvellement «que vous ne cessiés de vous faire du tort par des idées abstraites que vous proposés très souvent en 200, et qu'on croyoit fort eloignées de la bonne politique.»

Je n'aurois pas eu l'audace Monsieur de vous avertir de cela, si je n'avois pas cru que l'occasion se presentoit justement pour y repondre. Pour moi j'ignore profondement de quoi il s'agit, et je vous prie de m'enseigner mot pour mot ce que j'ai à dire là dessus. Mais que ce soit de façon que je n'en souffre point.

Je suis etonné que les Rois de Prusse et d'Angleterre ayent fait des demarches pour le rappel du Regiment Jenner. Valoit-il la peine de s'interesser au rappel des debris d'une si petite troupe qu'on tailleroit en pieces avec cent Housars en moins d'un quart d'heure? Oserois-je vous prier Monsieur de me dire quand et comment ces Rois ont écrit?

Je connois un jeune homme de 24 ans de Bertout qui est negociant de profession qui fait de très jolis et de bons vers, qui entend la peïnture et surtout le dessein en perfection, qui scait le françois

et l'italien, qui est d'un excellent caractère, qui a de très bonnes mœurs, qui est fort laborieux, mais qui est malheureux parce qu'il depend d'un oncle qui est marchand et sot et assés jeune dont il doit être l'heritier. Il s'appelle Jerome Grimm, mais je vous prie Monsieur, ne jugés pas par le nom. J'ai taché en vain de le placer chés un negociant à Zuric en qualité de marchand, et il me vient en idée que ce seroit un homme que vous pourriés peutêtre employer à Roche, ou que vous pouviés du moins rendre heureux d'une autre façon. Je prends la liberté Monsieur de vous le recommander avec toute la vivacité possible. C'est assuremment un homme d'un grand merite. Si vous etiés curieux de le voir, il pourroit venir exprès à Berne pour se présenter à vous.

Br. ce 8 Avril 1758.

Zimmermann.

Vous aurés vu le cousin Fischer qui paroit un homme de merite et qui l'est veritablement. Ayés la bonté Monsieur de me dire s'il y aura du moyen de faire quelque chose pour lui à Berne? Je crains seulement que dans une Republique et parmi des sibarites ses raisonnements ne sentent encore trop la poudre Prussienne. Il a indisposé ici par ses relations exactes et veritables nos enthousiastes et nos nouvellistes qui quoique de très grands sots auront peutêtre leurs semblables dans Berne.

Adresse: A Monsieur Monsieur Haller, seigneur Baillif de Roche à Berne.